

*Discriminatory Government Policies in Federal Countries*, par ALBERT BRETON. Une brochure, 5½ po. x 8½, 80 pages. — THE CANADIAN TRADE COMMITTEE, The Private Planning Association of Canada, 1967

Volume 44, numéro 1, avril-juin 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003026ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003026ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

(1968). Compte rendu de [*Discriminatory Government Policies in Federal Countries*, par ALBERT BRETON. Une brochure, 5½ po. x 8½, 80 pages. — THE CANADIAN TRADE COMMITTEE, The Private Planning Association of Canada, 1967]. *L'Actualité économique*, 44(1), 172–172. <https://doi.org/10.7202/1003026ar>

**The Economic Council's Fourth Annual Review : A Commentary**, par J. H. YOUNG. Une brochure, 5½ po. x 8½, 41 pages. — CANADIAN TRADE COMMITTEE, The Private Planning Association of Canada, 1967.

La Private Planning Association of Canada a pris la bonne habitude de commenter le rapport annuel du Conseil économique du Canada. Le quatrième exposé annuel de cet organisme fait l'objet de la présente brochure.

**Prices, Productivity, and Canada's Competitive Position**, par N.H. LITHWICK. Une brochure, 5½ po. x 8½, 24 pages. — THE CANADIAN TRADE COMMITTEE, Private Planning Association of Canada, 1967.

L'effet d'une variation des prix et de la productivité sur la position concurrentielle d'un pays ne fait plus de doute. En 1966, les prix, au Canada, ont augmenté à un rythme qui est près du double de celui de 1964 et de 1965, soit 4.6 p.c. La croissance de la production par travailleur a été, en 1966, de 1.7 par rapport à 3.1, en 1965. L'auteur étudie, ici, les effets de ces changements sur la position concurrentielle du Canada.

**Discriminatory Government Policies in Federal Countries**, par ALBERT BRETON. Une brochure, 5½ po. x 8½, 80 pages. — THE CANADIAN TRADE COMMITTEE, The Private Planning Association of Canada, 1967.

M. A. Breton désigne par politique « discriminatoire » les différentes politiques gouvernementales qui ne bénéficient pas à chacun des individus en particulier, mais plutôt qui ont pour but d'aider certains groupes ayant des caractéristiques en commun. Il étudie, en particulier, les politiques d'achat, de vente, de développement régional, de recherche. Ces différents chapitres sont plutôt descriptifs. Le chapitre 6 présente une analyse théorique des politiques économiques « discriminatoires ».

**Loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Rapport du directeur des enquêtes et recherches, pour l'année financière terminée le 31 mars 1967.** Une brochure, 6½ x 9¾, 127 pages. — IMPRIMEUR DE LA REINE, Ottawa, 1967.

Il s'agit des mesures prises sous le régime de la loi, au cours de l'année financière en question. Les principaux chapitres portent sur : coalition, fusion et monopole ; pratiques déloyales dans le commerce ; fixation du prix de revente ; enquêtes de recherches ; administration. Plusieurs annexes viennent compléter ce rapport.